L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 28 JUILLET 1893.

THEATRE DE L'OPERA.

Le premier ténor, M. Devilliers.

D'assez nombreux amateurs se demandent et nous demandent si, parmi les ténors dont nous avons annoncé l'engagement, il se trouve un premier fort ténor; et, s'il y en a un, quel est-il? M. Sohbeyran ou M. Devilliers? Nous répondrons nettement qu'il y en a un, et que celui là, c'est M. Devilliers.

De ce qu'en l'annonçant comme fort ténor, on a ajouté ce "des traductions" on n'a pas le droit de conclure que ce n'est pas un véritable ténor de force. Cela prouve tout simplement qu'il peut chanter les rôles de grâce et passer sans encombre de Guillaume Tell, de la Juive à la Favorite, à Lucie, par exemple. Cela prouve qu'il doit avoir beaucoup de souplesse dans la voix et que, à coup sûr, il sait chanter la romance. Nous ne croyons pas que ce soit là un défaut.

Nous ne nous faisons pas garant de la valeur d'un artiste que nous n'avons pas entendu. Mais nous avons lu au moins une vingtaine d'articles où il était question de lui; nous n'y avons trouvé que des éloges à son adresse, bien que dans ces mêmes articles il y eut des critiques peu tendres, à l'égard d'autres chanteurs ou chanteuses qui figuraient à côté de lui; car, en France, on ne se gêne pas pour dire leur fait aux artistes qui ne plaisent pas.

Nous résumons en quelques mots toutes ces appréciations sur M. Devilliers:

"Beau chanteur, beau comédien, se tirant avec aisance de rôles comme celui d'Eléazar de "La Juive." d'Arnold de "Guillaume Tell;" se faisant un jeu de celui de Manrique, du "Trouvère." Avec cela, chantant bien la romance; une voix qui devient douce, caressante même, dans les scènes de tendresse; un joli diseur."

Ajoutons qu'avant de fixer leur choix sur lui, ceux qui sont chargé de former la troupe, en ont entendu trente autres.

S'ils se sont trompés—ce qui est bien improbable—ce n'aura pas été faute de précautions et d'auditions, on en conviendra.

Au surplus, nous verrons bien ce qu'il en est, au feu de la rampe.

ATHENEE LOUISIANAIS.

Concours de 1892.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

DE TOUS LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS DU XIXème SIÈCLE, PROSATEURS OU POÈTES, QUEL EST CELUI QUI VOUS PLAIT LE PLUS, ET POUR QUELLES RAISONS.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité la médaille, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation de la médaille se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, sera mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 725.

La Salsepareille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des femmes, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 Juillet 1893.—Indications: Pour la Louisiane. Beau temps; excepté averses possibles sur la côte.

Température du 27 juillet 1893.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin	84	28
Midi	92	30
3 P. M.	92	30
6 P. M.	90	29

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—John Friedel à Mlle Catherine Goetz; Philip S. Mayer à Mlle Johanna Schneider; Antonio Muller à Mme Veuve August Ohr; Alfred Bowmann à Mlle Célestine Raphael.

NAISSANCES.—Mmes H. Thomas Hodges, une fille; Joséphine O. Dewald, un garçon; R. J. Wilts, un garçon; Jean Bialas, une fille; Charles Gannon, une fille; Wm. Frank, un garçon; Alexander J. Sosa, une fille; Edward M. H. Ritzen, une fille.

DÉCÈS—Dominick Barrett, 78 ans, 13 rue Thérèse; Caroline Van Hoven, 7 jours, coin Webster et Chestnut; Conrad Kaul, 69 ans 112 rue Félicité; enfant du sexe masculin de Mme James W. Morrissey, 10 minutes, 770 rue Constance; Mme Lena Cooper, 26 ans, 240 avenue Howard; Louis Garcia, 3 mois, 20 rue North Peters; Charles W. Weigand, jr, 28 ans, 33 rue Market; Mme H. Hoehn, 32 ans, 41 rue Joséphine; Martha A. Sloane, 18 ans, coin Bordeaux et Camp; Alphonse A. Foltz, 23 ans, 434 rue St Philippe; Charlotte Johnson, 65 ans, 63 rue Gasquet.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

John L. Leffe à F. L. Fontenot, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Urquhart et Morales, $2,500.

Le même acquéreur au même vendeur, la même propriété, $2,600.

Mme L. Rémy à Mme Thomas H. Howard, un ilet borné par les rues Jeannette, Adams, Burdette et Sixième, $200.

Succession de E. M. Glaser à Mlle C. Glaser, un terrain borné par les rues Polymnia, Carondelet, Félicité et St-Charles, $4,500.

Louis Lion à Sandy Hill, un terrain borné par les rues Milan, St-Denis, Berlin et Dryades, $200.

Le même acquéreur au même vendeur, même propriété, $200.

Succession de N. Fauste, et al. au Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues Bourgogne, Remparts, Port et Enghein, $2,050.

William Palfrey à W. J. Athens, deux terrains bornés par les rues Dryades, Dufossat, Soniat et St-Denis, $2,000.

Accident.—A 1 heure 30 de l'après-midi, Aggie Ack, une fillette de 12 ans, qui nettoyait une fenêtre chez ses parents, No 621 1/2 rue Première, a accidentellement brisé une vitre et s'est grièvement blessée au poignet droit. Elle a été transportée à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Vols.—Un inconnu qui s'est introduit chez M. Baker, No 438 rue Baronne, y a volé un pantalon appartenant à M. Renvers et contenant $11.

Morsures.—Félix Lambert, un enfant de 13 ans, demeurant à l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue St-Philippe, a été mordu par un chien appartenant à Mme Pinto.

L'animal a été abattu par l'agent Emanuel.

La chaleur—Hier soir à 4 heures, J. M. Hall, qui demeure à l'auberge Henry, rue St Charles, a été frappé d'un coup de soleil au West End. Il a été transporté à l'hôpital.

Arrestation.—Richard Dewilhorst qui, il y a quelques jours avait tenté de se suicider au square Coliseé, pour se soustraire à une arrestation, est sorti de l'hôpital.

[illegible] il a été arrêté par le détective [illegible] une plainte portée contre [illegible] Dewilhorst [illegible]

AFFAIRE DESFORGES.

Quatrième journée.

Le Juge Moise donnera ce matin ses instructions aux jurés.

Hier matin, malgré la chaleur intense, la foule à la Cour Criminelle était encore plus nombreuse que les jours précédents.

Attirés par l'espoir de révélations intéressantes les curieux étaient arrivés de bonne heure dans la salle d'audience, et à 10 h. 30, des centaines de personnes qui n'avaient pu trouver de place se tenaient debout dans les couloirs. Contre son habitude, le juge Moise est arrivé en retard et ce n'est qu'à 10 heures 55 que la séance a été ouverte.

Le greffier a immédiatement annoncé que toutes les autres affaires avaient été remises, et on a procédé à l'appel des témoins. Des mandats ont été lancés contre ceux qui étaient absents.

L'accusé qui était en compagnie de son fils s'est montré de très bonne humeur pendant toute la matinée, et il a plaisanté avec ses amis.

On remarquait dans la salle la présence de la famille McGinn.

La première personne appelée est l'agent Jackson, qui a déjà témoigné mercredi soir.

L'AGENT JACKSON.

A rencontré à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet Desforges accompagné de Fitzgerald. L'accusé lui a dit: "J'ai tué mon beau-frère; je me constitue prisonnier," et en même temps il lui remettait un revolver qu'il avait à la main. L'accusé a dit à son fils, qui était présent: "J'en suis fâché pour grand'mère. Va trouver M. Adams et Billy Kane et dis-leur de venir au poste de police."

FRED ARRAS

est un mécanicien et demeure au No 78 de la rue Piété. Il habite la ville depuis quelques années. Le 21 avril dernier, il passait sur le côté ouest de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, et a entendu une altercation entre deux hommes. L'un d'eux ayant insulté l'autre, celui-ci a tiré un revolver de sa poche et a fait feu à trois reprises sur son antagoniste.

McGinn n'avait pas la main dans la poche de son pantalon. Quand la victime est tombée, le témoin a aidé à la transporter dans le bureau de Woods, Schneidau & Co. Le revolver de Desforges était dans un fourreau de couleur sombre.

Contre-examen—Il est à la Nouvelle-Orléans depuis trois semaines. Il n'était pas assis mercredi dans la cour avec Chris Cain.

Il a souvent eu des conversations relatives au crime pendant les trois semaines qu'il est resté en ville après la mort de McGinn. Il ne pouvait voir que le bras droit de la victime. Le témoin explique où il se trouvait quand l'accusé a tiré les trois coups de revolver. Il est le premier qui ait soutenu la victime. Desforges portait un vêtement gris et McGinn avait un paletot noir et un pantalon de couleur claire.

Un agent lui a demandé qui était le coupable, et il a montré Desforges.

M. Finny montre au jury les vêtements que portait McGinn.

Après M. Arras, le dernier des témoins à charge, on appelle le premier témoin à décharge. C'est

L. HAULARD,

employé de l'*Abeille*. Il se trouvait à la morgue quand le corps de McGinn y a été apporté. Le commis du coroner, M. Geo. F. Seeman, a trouvé un revolver dans la poche droite du défunt. Dans la gauche se trouvaient une somme de $136 65 et un paquet de tabac.

Contre-examen.—Le corps était à la morgue depuis environ vingt minutes quand le revolver a été trouvé. Le témoin a vu le défunt dans le bureau de Woods, Schneidau & Co. Il ne sait s'il avait un revolver dans sa poche à ce moment. Il ne s'est pas rendu à la station centrale dans le wagon de police qui transportait le corps à la morgue.

Il y avait dans le wagon le secrétaire Vandervoort et environ quatre agents de police. La première fois que le témoin a vu le cadavre, il était étendu sur le plancher, à environ dix pieds de la porte d'entrée. Le corps était sur la table de la morgue quand le témoin est arrivé au poste de police.

Ce n'est que dix minutes après son arrivée que le revolver a été découvert. Plusieurs personnes parmi lesquelles se trouvaient J. T. Callahan, F. B. Thriffly, et Al. Harris étaient présentes quand l'arme a été trouvée. Elle a été sortie par la crosse. Le témoin a aidé à retourner le corps et a compté l'argent qui se trouvait dans la poche gauche de McGinn.

Il y avait $136 65 dont $135 en billets de $10 et $5.

Pendant que Seeman retirait le revolver de la poche, il a dit aux personnes présentes de prendre garde.

A 11 heures 45, l'audience est levée et les curieux ont évacué la salle.

Le jury qui devait redescendre à 1 heure 45, s'étant retardé, la séance n'est rouverte qu'à 2 heures 25.

Le premier témoin entendu est M.

A. F. THÉARD

architecte, employé par Lhote & Co. Il déclare qu'il a dressé le plan du lieu du crime.

Il a pris les mesures lui-même et sait ne pas s'être trompé. La distance de la porte, au bureau près duquel était assis McGinn est d'environ 21 pieds. Le plan a été dressé le 15 ou le 16 mai.

F. J. ELDRIDGE,

commis principal de Woods, Schneidau & Co., qui a témoigné contre Desforges mercredi déclare que rien n'a été changé dans le bureau du 21 avril au 15 mai. On lui montre le plan et il déclare que la chaise sur laquelle McGinn était assis, était près du bureau situé à 21 pieds de la porte d'entrée. Le témoin est le premier qui ait porté secours à McGinn.

Contre examen.—Le témoin se trouvait dans le bureau de Woods, Schneidau & Co. Il a vu quelqu'un à côté de Desforges. Il connaît M. Lambert, et n'a vu ni Breen ni Haggerty au moment où les coups de revolver ont été tirés.

EUGÈNE CHASSANIOL,

vice-président du Stock Exchange, connaît Desforges. Entre 1 heure et 1:30 heure, il a vu celui-ci quitter McGinn et aller vers la rue Gravier. McGinn a appelé Desforges qui lui a dit: "Laissez-moi tranquille, je ne veux pas vous parler". La victime a répondu: "Je vous y forcerai" et a avancé la main vers Desforges qui a tiré un revolver de sa poche et fait feu à trois reprises. Le témoin n'a pas remarqué si McGinn avait un revolver, Desforges était vêtu d'un paletot d'alpaca noir et d'un pantalon de couleur brune. Le témoin portait un paletot bleu et un pantalon clair.

Contre examen—Le témoin venait de serrer la main à Desforges, qui, ayant quitté M. Lambert, et marchait avec lui vers la rue Gravier, quand McGinn l'a arrêté.

Le juge demande aux jurés de quitter la salle et informe M. Chassaniol qu'il s'est contredit dans son témoignage. Le témoin s'explique et le juge étant satisfait, le jury est ramené.

LE SERGENT RICHARD T. WALSH

était à l'époque, de service au poste de police du premier precinct. Il a vu le corps du défunt quand il a été porté à la morgue et placé sur la table. M. Seeman a retiré un revolver de la poche droite du pantalon de McGinn, et de la poche gauche il a sorti de l'argent et un paquet de tabac à moitié vide.

Contre-examen — Il se trouvait à la porte du poste de police quand le wagon contenant le corps de la victime est arrivé.

Il s'est écoulé environ 15 minutes avant que les poches du défunt fussent fouillées. Le témoin a aidé M. Seeman à sortir un revolver qui se trouvait dans la poche droite du pantalon. L'argent qui se trouvait dans la poche gauche a été compté par le reporter de l'*Abeille*, en présence du témoin. Il y avait une somme de $136 65.

Quand le coroner est arrivé, le sergent est retourné à la station pour surveiller l'accusé.

D. S. GASTER,

chef de police.—Le 21 avril, à 1 heure de l'après-midi, il se trouvait dans le bureau du Co.. Denis.

Ayant été prévenu qu'un homme avait été tué près du bureau de Woods, Schneidau & Co., il s'est rendu sur les lieux. Il a remarqué que la poche droite du pantalon du défunt semblait contenir un revolver, tandis que dans la poche gauche devait se trouver un portemonnaie.

Contre-examen—Il savait que c'était un revolver parce qu'il avait souvent vu des personnes porter des armes dans la poche de devant de leur pantalon.

Quand il a remarqué que la victime était armée, il a fait part de ce fait à plusieurs personnes.

Il n'a pas fouillé McGinn parce qu'il n'avait pas le droit de le faire avant l'arrivée du coroner. M. Finney ayant demandé au chef pourquoi il avait permis à d'autres personnes de toucher le corps, M. Adams se lève et répond que le sous-coroner Dr Maylie avait donné ordre aux agents de transporter le défunt à la morgue.

DR A. G. MAYLIE,

sous-coroner. Ayant appris, vers 2 h. 30 de l'après-midi, qu'un homme avait été tué rue Carondelet près Gravier, il a donné l'ordre à la police de transporter le corps à la morgue. Un revolver, qui avait été trouvé dans une des poches de McGinn, lui a été remis par son commis.

GEO. F. SEEMAN,

commis du coroner, dit que le corps a été placé sur la table de la morgue. Il a trouvé dans la poche droite un revolver qu'il a retiré par la crosse, et dans la gauche, une somme de $136 65 composée de treize billets de $10, un de $5 et $1 65 en argent. Il se trouvait du côté droit du corps, et M. Haulard se trouvait du côté opposé.

Contre-examen.—Pendant qu'il fouillait les vêtements, il a vu le sergent Walsh. Le sous coroner n'est arrivé que plus tard. Le corps était étendu sur la table, la tête tournée vers la rue Commune. Le défunt a été apporté à la morgue par deux agents de police. De l'argent et du tabac ont été trouvés dans la poche gauche, et une photographie dans la poche intérieure du paletot.

GEORGE VAEDERVOORT,

Secrétaire du chef Gaster, a vu le corps dans le wagon de police où étaient les agents Usher, Moran, Woodworth, le capitaine Journée et le sergent Day. Il n'y avait que des agents dans le wagon, M. Seeman a trouvé dans la poche droite un revolver qu'il a retiré par la crosse. Dans la poche gauche se trouvaient des billets de banque et un paquet de tabac.

L'arme trouvée sur le défunt est un revolver calibre 38 fabriqué par la Forehand Arms Co., et portant le No 107,035.

L'AGENT VALLEY WOODWORTH

a été appelé pour transporter le corps à la morgue. A son arrivée, le chef Gaster était dans le bureau de Woods, Schneidau & Co. Le témoin a placé le corps sur le wagon aidé du caporal Louis Leroy

Contre examen—Le coroner n'était pas présent. Le sergent Walsh était près de la morgue quand le corps a été placé sur la table.

CHARLES USHER,

agent spécial du Maire est monté dans le wagon et n'a pas perdu de vue le corps jusqu'à l'arrivée de M. Seeman.

Personne n'a essayé de s'approcher de McGinn et de mettre quelque chose dans ses poches. Le revolver était dans la poche gauche et l'argent dans la droite.

Contre-examen—Le témoin ne sait pas qui a hissé le corps dans le wagon où se trouvaient Geo. Vandervoort, le capitaine Journée et le sergent Day. Le témoin a aidé à transporter le corps du wagon à la morgue. Environ vingt personnes étaient présentes à ce moment.

LE CAPORAL LOUIS LEROY,

du premier precinct, corrobore le témoignage précédent.

M. Adams déclare qu'il n'interrogera pas MM. Callahan, Journée et Day, à moins d'y être forcé par l'avocat de district.

M. Henriques demande que M. Callahan soit appelé. A ce moment il est 4 heures 45, et les jurés demandent à regagner leur appartement pendant quelques instants.

Dix minutes plus tard, ils redescendent, et

M. J. T. CALLAHAN,

conseiller municipal, est appelé. M. Adams refuse de le questionner, et le témoin est renvoyé sans avoir été interrogé.

M. FRANK THRIFFLY,

conseiller municipal, déclare qu'il venait de serrer la main à l'accusé qui parlait avec M. Lambert, quand McGinn est survenu et a dit à son beau-frère qu'il voulait lui parler.

Desforges a répondu: "Laissez-moi tranquille" et comme McGinn s'avançait sur lui, il a reculé et a fait feu sur son adversaire. La victime avait la main dans la poche droite de son pantalon où a été trouvé le revolver.

Contre-examen—Il avait tout le temps la main dans la poche droite de son pantalon.

M. WATSON

passait rue Carondelet près Gravier, quand il a entendu Desforges dire: "Laissez-moi tranquille; je ne veux pas vous parler." McGinn s'est avancé, la main dans la poche droite de son pantalon, et Desforges a fait feu sur lui.

Contre-examen. — Le témoin était à environ 30 pieds de McGinn. Il ne connait pas MM. Lambert, Chassaniol, Thriffly et Breen. Il connait Haggerty.

M. W. A. BRAND

conseiller municipal, est cousin de Mme Eustis, femme de l'ambassadeur. Il passait rue Carondelet, se dirigeant vers la rue Union, quand il a aperçu l'accusé près duquel se trouvait McGinn.

Celui-ci qui avait la main dans la poche droite de son pantalon, s'est avancé sur Desforges et c'est, alors que ce dernier tirant son revolver de sa poche a fait feu à trois reprises. MM, Haggerty et Breen qui se trouvaient dans un immeuble voisin et sont sortis après le second coup de feu.

Contre-examen—McGinn avait la main dans la poche droite de son pantalon quand le premier et le second coups ont été tirés Il s'est alors reculé et a porté la main au côté gauche de sa poitrine. Le témoin connait MM. Chassaniol et Thriffly. Il se trouvait avec ce dernier qui était adossé à un poteau au moment du crime.

A 6 heures, M. Adams veut interroger les témoins pour prouver que McGinn avait menacé Desforges, mais M. Henriques s'y oppose.

Le jury se retire et après une consultation de plus de vingt minutes, les avocats sont prêts à continuer l'interrogatoire des témoins, On ramène le jury et

C. A. BUTLER,

est appelé. Il connait Desforges depuis douze ans et dit que sa réputation est excellente.

JOHN J. FITZGERALD

se trouvait rue Carondelet, près Gravier, quand Desforges l'a accosté et lui a dit: "Je viens de tuer Peter McGinn; voici mon revolver; je veux me constituer prisonnier.

Le témoin a refusé de prendre l'arme, et l'accusé ayant rencontré, devant la Bourse au Coton l'agent Jackson, s'est constitué prisonnier entre ses mains.

Contre-examen—Le témoin ne connait ni Hume ni Smith. Desforges a dit qu'il avait tué McGinn parce qu'il avait été forcé.

MM. Geo. Denègre, major Augustin, John Chaffe, Oscar Labatut, Bercier, Forie, W. S. Benedict, général John Glynn, Jr. et S. Escoffier témoignent de l'excellente réputation de l'accusé.

A 7 heures 10, MM. Elfert et Joly, deux membres du jury qui sont souffrants demandent au juge de pousser l'affaire le plus rapidement possible, et les avocats déclarent qu'ils s'en rapporteront à la sagesse des jurés et soumettront la cause sans plaider.

Abus de confiance.—Hier après-midi, M. S. H. West, directeur de la blanchisserie Chalmette, a porté devant le premier recorder une accusation de détournement et abus de confiance contre Will Cornish, un de ses anciens employés qui avait collecté chez divers clients une somme de $13 dont il ne lui avait pas rendu compte.

Testament.—Le testament olographe de feu Thomas P. Handy a été ouvert hier devant le juge King. Les exécuteurs testamentaires sont M. W. McCoy et Mme Handy, veuve du défunt qui est légataire universelle.

Dr. PRICE'S Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.
Usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

Attaque nocturne.—Vers 12 heures 40 P. M., Victoria Monroe, une femme de couleur âgée de 31 ans, demeurant coin Andry et Dauphine, passait à l'encoignure des rues Julie et Water, quand elle a été attaquée par un nègre armé d'un couteau.

Elle a appelé au secours et ses cris ont amené sur les lieux J. R. Leining et E. V. Tucker.

L'agresseur a pris la fuite.

Le Waifs' Home.—Le Rév. Alfred E. Clay a écrit hier au chef Gaster une lettre dans laquelle il lui apprend que son asile vient d'être ouvert et qu'il est prêt à recevoir les enfants abandonnés.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS.

DEPECHES Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Différend Franco-Siamois.

Paris, 27 juillet—Ce matin, lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, a eu un entretien avec M. Develle, ministre des affaires étrangères.

Cette après-midi, la déclaration suivante a été publiée à titre de renseignement:

"On peut tenir pour certain que la France entend régler tout d'abord les questions de violations de territoires et de dignité nationale soulevée par l'attitude du Siam. Sa règle de conduite sera de n'admettre aucune intervention dans cette affaire.

La flotte Russe à Siam.

Paris, 27 juillet—Le *Petit Parisien* de ce jour publie une dépêche de St-Pétersbourg, annonçant que le Czar a donné ordre au vice-amiral Tierteff, commandant actuel de l'escadre Russe dans l'Océan Pacifique, de se rendre à Siam aussi promptement qu'il le pourra.

La dépêche ajoute qu'à St Pétersbourg on est persuadé que la Russie a l'intention d'observer une absolue neutralité dans le différend Franco-Siamois.

Le Siam à la Chambre des Communes.

Londres, 27 juillet—Sir W. G. Pearce député de Plymouth et président de la "Oriental Steamship Co." a demandé au gouvernement, si pendant le blocus de la côte Siamoise, la France considérera le riz comme contrebande de guerre?

Sir Ed. Grey, secrétaire du ministère des affaires étrangères au Parlement a renvoyé M. Pearce au livre bleu qui renferme les informations demandées. Il a ajouté que la question de savoir ce qui, en cas de blocus, est ou n'est pas contrebande de guerre, n'est pas soulevée.

En réponse à d'autres questions, Sir Grey dit qu'il n'a pas reçu d'informations sur l'époque à laquelle le blocus doit commencer. Le gouvernement ne donnera aucun conseil au Siam, avant d'en être prié.

La Grande-Bretagne regrette que la France ait jugé qu'un blocus était nécessaire, à cause des intérêts maritimes anglais menacés. Aucun rapport final ne peut encore être présenté, mais des renseignements complets seront fournis le plus tôt possible.

Londres, 27 juillet—Le comte de Roseberry, ministre des affaires étrangères, a déclaré à la chambre des lords qu'il attendait le rapport de M. Dufferin sur sa seconde entrevue avec M. Develle qui a du avoir lieu hier.

Le blocus.

Bangkok, 27 juillet—Le gouvernement a été notifié que le blocus était devenu effectif. Les navires ont été prévenus que si samedi ils ne s'éloignaient pas de Bangkok et Kahsiabang, ils seraient soumis à une détention.

Le blocus s'étendra sur toute la côte nord du golfe de Siam. La flotte française ayant à son bord M. Pavie, ministre de France, est partie pour Koh-Si-Chang.

On pense que vers le 2 du mois prochain, la flotte attaquera Bangkok.

Il n'y a pas de doute que la France désire fonder une colonie à Siam, et le gouvernement de ce pays cherche par tous les moyens à éviter la guerre.

Ce matin, quand le Lutin, ayant à son bord le résident, a quitté le Menam, le ministre des affaires étrangères a envoyé à M. Pavie un message dans lequel il lui dit que le roi est opposé à la guerre.

Sir Edward Gray a déclaré que la France avait accordé un délai suffisant pour prendre la mer aux navires anglais ayant complété leur chargement avant la déclaration du blocus.

Le comte a déclaré aux membres de la Chambre qu'ils jouissaient de toute sa confiance, et que s'il ne leur avait pas donné de renseignements, c'était parce que M. Develle n'avait encore pu recevoir Lord Dufferin.

Il a ajouté qu'il serait utile de définir de nouveau l'attitude du gouvernement.

La Grande Bretagne s'est bornée jusqu'à présent, dit il, à protéger la vie et les intérêts de ses sujets à Bangkock.

Il est regrettable que certaines personnes aient vu dans les mesures prises pour protéger 35,000 personnes un encouragement aux Siamois à continuer une résistance inutile contre les Français.

Les intérêts anglais sont les plus importants du pays, et il est fâcheux que la France ait déclaré un blocus nécessaire.

Cette mesure pourrait soulever des questions de droit international.

Le *Pall Mall Gazette* dit:

"Nous tenons de bonne source que la France a accepté les concession de Siam.

Elle a abandonné ses droits au territoire situé entre les 18ème et 23ème degrés de latitude.

Crise ministérielle.

Belgrade, 27 juillet—Les difficultés qui existent entre les radicaux et les libéraux, ont amené une crise gouvernementale.

Le roi Alexandre qui s'est déclaré majeur en avril, a appelé M. Cristics, ancien premier ministre sous le roi Milan, et confère avec lui sur la situation et sur les mesures à prendre.

La catastrophe du Victoria.

Valetta, Malte, 27 juillet—Hier, la Cour martiale, chargée de l'enquête sur la perte du cuirassé Victoria, a rendu son jugement dans les poursuites dirigées contre Maurice A. Bourke, capitaine de ce navire.

La cour a déclaré que le capit. Bourke n'avait en aucune part de responsabilité dans ce désastre et l'a déchargé de tout blâme. Son épée lui a été rendue par le vice-amiral Culme Seymour, commandant de l'escadre de la Méditerranée et président de la cour.

La Cour exprime le regret que le contre-amiral Markham, qui commandait le Camperdown le jour du désastre, n'ait pas donné suite à son inspiration d'ignorer le signal déployé par le Victoria.

Cette désobéissance a causé la perte de ce navire. La cour ajoute, cependant, au sujet de Markham, qu'il serait dangereux pour les intérêts du service, d'admettre que cet officier a mérité le blame pour avoir suivi les ordres du commandant en chef qui était présent.

Le verdict est que cet accident est dû entièrement aux ordres transmis par l'amiral Tryon.

De même que le capitaine Banke, tous les autres officiers ont été acquittés honorablement.

Le prix de la coupe.

Londres, 27 juillet—Lord Dunraven doit partir pour New York le 12 août sur son cutter Walkyrie.

Il a l'intention de prendre part aux régates et de concourir pour le prix de la coupe américaine.

Fonctionnaire criminel.

Mexico, 27 juillet—Le colonel José Andrea, qui administrait le district de Piedra Gorda, pendant que le général Manuel Gonzalès était gouverneur de Guanajuato, a été arrêté il y a quelques jours.

Il était accusé d'avoir commis des crimes aussi nombreux que barbares pendant l'exercice de ses fonctions. On raconte qu'il a fait fusiller sans procès, nombre de ses administrés. Après son arrestation, le colonel Andrea fut conduit à Léon, où il a été jugé et condamné à être fusillé.

Au prononcé de la sentence, le prisonnier a dit qu'il était prêt à subir son sort et qu'il prouverait qu'il n'était pas un lâche.

L'exécution, à laquelle assistait une foule énorme, a eu lieu au lever du jour dans la ville même.

Choléra en Espagne.

Madrid, 27 juillet—Plusieurs personnes de Pindo, province de la Corogne, ont été attaquées d'une maladie qui offre beaucoup d'analogie avec le choléra.

Les autorités de la ville prennent toutes les précautions nécessaires pour empêcher le mal de se propager.

A L'EXPOSITION.

Chicago, 27 juillet—91,914 personnes ont visité l'Exposition hier.

Aujourd'hui a lieu l'ouverture du 4me festival bi-annuel des chanteurs scandinaves d'Amérique.

Les sociétés Ecossaises ont visité l'exposition en corps, cet après midi.

Dans l'affaire de l'injonction ordonnant l'ouverture de l'exposition le dimanche, les juges Wood et Jenkins, de la Cour de Circuit, ont produit une autre injonction ordonnant la fermeture de l'exposition le dimanche.

La question est très discutée, et les juges eux-mêmes ne sont pas d'accord. Le gouvernement fera sans doute un appel à la Cour de Circuit pour obtenir une injonction définitive de fermeture. Ces procédures prendront beaucoup de temps et l'exposition sera fermée avant que l'on ait trouvé la solution.

Etrange suicide d'un désespéré.

Chicago, 27 juillet—Fatigué de l'existence, M. W. Irving, un habitant de Wintrop Beach, Mass., s'est suicidé ce matin sur le bord du lac.

Cet infortuné avait choisi un genre de mort à la fois étrange et horrible; une boite de poudre, trouvée à côté de son cadavre et la figure mutilée de celui-ci, ne laissent aucun doute sur la façon dont il s'est donné la mort: Irwing s'était empli la bouche de poudre à laquelle il avait mis le feu.

L'examen du corps a donné les motifs du suicide. Dans la poche de son veston, on a trouvé un carnet contenant l'information suivante:

"Je me nomme W. H. Irving, de Wintrop Beach, Mass. En cas d'accident ou de maladie, prévenez ma femme à cette adresse.

"Note pour les autorités—N'envoyez pas mon cadavre chez moi, car ma femme n'a pas d'argent pour me faire inhumer. Prière de ne pas m'enterrer dans le tombeau des pauvres. Depuis deux ans je suis las de la vie et je n'ai vécu que par amour pour mon enfant.

Je suis sans travail et sans argent et il m'est impossible de supporter l'existence plus longtemps. Le monde n'est qu'un théâtre et le rideau est tombé sur un de ses grands décors.

W. H. IRVING."

Ce désespéré était convenablement vêtu et paraissait âgé d'environ 40 ans.

Exécution manquée.

Auburn, N. Y., 21 juillet—Un criminel nommé Wm G. Taylor, condamné à la peine de mort pour assassinat, devait être exécuté aujourd'hui, au moyen de l'électricité.

Il avait reçu une décharge de 1,700 voltes, mais le contact n'ayant pas été suffisamment prolongé, il reprit peu à peu ses sens, On dut lui administrer de la morphine en attendant que l'on se soit procuré, à l'établissement de lumière électrique de la ville, l'électricité nécessaire à une seconde tentative qui, cette fois, réussit complètement.

Le crime de Taylor.

Auburn, N. Y., 27 juillet—L'histoire du crime que W. H. Taylor a payé de sa vie est simplement celle d'un meurtre ordinaire.

Le motif n'est ni le vol, ni la vengeance, ni la jalousie. Aucun nom de femme dans ce drame. On pourrait croire que le suicide a motivé le crime, le meurtrier ayant déclaré qu'il était fatigué de la vie de prison et qu'il se sentait attiré vers le fauteuil électrique.

Dans le cours du procès on avait essayé de prouver que Taylor nourrissait des idées de vengeance contre sa victime Sol Johnson, employé comme lui à la fabrication des balais dans la prison d'Auburn.

Ce crime perpétré le 20 septembre dernier, n'avait pas eu de témoins et Taylor s'était dénoncé lui même.

La sentence avait été prononcée le 1er janvier.

Arrêt du travail.

Newark, N. J., 27 juillet—Les ouvriers de la grande fabrique connue sous le nom de "Clark O. N. T. Thread Co.", ont été étonnés en lisant hier la notice suivante, affichée sur les portes:

Des employés de la compagnie sont prévenus que, jusqu'à nouvel ordre, les ouvriers de cette filature travailleront tous les jours; le samedi excepté, depuis 7 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

Le Lynch de Denver.

Denver, Col., 27 juillet—La ville est dans la plus grande agitation au sujet du lynch de la nuit dernière. Le maire Van Horn a fait afficher une proclamation pour exhorter la population au calme.

Un Lynch à Denver.

Denver, 27 juillet—Un Italien, nommé Cerato, a été enlevé de la prison du comté et pendu à un arbre après avoir été blessé à l'abdomen par un membre de la foule. Plusieurs coups de revolver furent tirés sur le corps qui se balançait en l'air après l'avoir détaché, on le traina par les rues jusqu'au centre de la ville où on le pendit de nouveau à un poteau de télégraphe.

Il avait assassiné, sans provocation, un vieillard nommé Lightfoot.

Il avait réduit le corps de sa victime en bouillie sanglante, le criblant de coups de couteau et lui envoyant finalement deux balles dans le corps. Le meurtrier a avoué son crime.

Aucun lyncheur n'a été arrêté.

La situation à Denver.

Denver, Col., 27 juillet—Le maire a lancé ce soir la proclamation suivante:

"Mairie de Denver, Col., 27 juillet 1893.

"Tous les citoyens de Denver qui sont fiers du bon nom de leur cité et de leur état sont requis de ne pas s'assembler dans les rues et les endroits publics.

Les orateurs sont priés de ne pas prononcer de discours en public.

L'Etat, le comté et la ville font tout en leur pouvoir pour venir au secours des pauvres.

Ne créons pas d'excitation inutile.

Respectueusement,
MARION D. VAN HORN,
Maire.

Inondation.

Puebla, Colo, 27 juillet—Vers une heure ce matin, les habitants de la ville ont été réveillés par une terrible inondation descendant par le grand "Canon" de l'Arkansas,

La partie basse de la ville est sous l'eau, les levées sont rompues en deux endroits.

Il y a cinq pieds d'eau autour de la Mairie.

On évalue les pertes à $100,0000.

Incendies.

Cleveland, O., 29 juillet—Pendant le courant de la semaine dernière, une douzaine de feux, œuvres d'incendiaires, ont causé une vive inquiétude parmi la population. La nuit dernière, le gardien de la mairie aperçut, en faisant sa ronde dans les couloirs, un individu aux allures étranges qui prit la fuite à son approche.

Quelques recherches amenèrent la découverte d'un tas de feuilles sèches et d'autres matières combustibles recouvertes de bois.

L'heureuse arrivée du veilleur prévint un autre incendie en mettant en fuite le mal intentionné.

Autre incendie.

Reading, Pa., 27 juillet—Une dépêche de Palmyra, comté de Lebanon annonce que le feu s'est déclaré dans une usine et menace la ville d'une destruction complète Ce matin, à 10 h., huit bâtiments étaient réduits en cendres.

On a demandé les pompes de Lebanon.

Palmyra est une petite ville de 1,500 habitants, située à 36 milles de Reading.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Albert Dumois	Truxillo	1er dist, 20
Brookside	U K or Continent	4e dist, 44
Claribel	Santa Marta	1er dis', 15
Donau	Hambourg	rue 6e
El Sol	New York	Alger
Gussie	Bluefields	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist, 35
Harlan	Bluefields	1er dist, 15
Havre	Havre	4e dist, 40
Hispania	Port Limon	1er dist, 14
Juan Forgas	Barcelone	1er dist, 27
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist, 20
Lissie	Rotterdam	rue 4e
Professor	Liverpool	1er dist, 33
Marseille	Havre	4e dist, 42
Nicaragua	Bluefields	1er dist, 14
New Orleans	New York	2e dist, 8
Rover	Ceiba	1er dist, 14
S Pissati	Truxillo	1er dist, 15
Stillwater	Belise	3e dist, 30
S Oteri	Honduras	1er dist, 21
Texan	Liverpool	rue 4e
Traveller	Liverpool	2e dist, 10
Tordenskjold	Bocas del Toro	1er dist, 15
Violante	En réparation	rue 1re
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist, 30
Wm Cliff	Liverpool	rue 5e
NAVIRES.		
Annie M Smith	Apalachicola	4e dist, 41
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist, 47
Magdalene	Brême	4e dist, 45
BARQUES.		
Padosa	Portugal	rue 7e
Wandering Jew	Pascagoula	1er dist, 27
GOELETTES.		
Carrie E Look	New York	canal Harvey
Santo Oteri	Utilla	1er dist. 14

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc. 3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex .7:50 pm
Exc. dimanche et mercredi.......9:35pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger......6:55pm	Passenger......7:00am
Chica.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L mail. 6 00pm
Chic. limited.....8:40pm	Chic.limited.....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train......8:45am	No 2. Memphis and Kansas City Fast Train......5:00pm
No 3, Vicksburg Express.......5.35 pm	Vicksburg Express..........8:10 am
Baton Rouge accommodation......10:00 am	Baton Rouge accommodation.......3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited......7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...8:20pm
Local 10:05am	Local.......3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex...9.30am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9........7:15 pm	No 10........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:25 am	No 8........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
......4:15pm	......5:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la Hache....9:40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach....7:15am
Shell Beach.....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach....5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger.....10:00 am	Alger......4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger.....6:05 pm	Alger......8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.....6:40 pm	Alger......8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic weather for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 40° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland; but few, if any, icebergs south of the 45th parallel.

Dangerous Obstructions to Navigation Along the Coast.

Sandy Hook Lightship, West, 10 miles: Spar one foot out of water, apparently attached to a sunken wreck. June 22.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four-masted schooner John Holland, in 7 fathoms. June 21.

Bodie Island Light, N.W. by W., 6 1/2 miles: Sunken schooner, one mast showing. June 19.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51', or about 37 miles SW. by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms: A broken mast about 15 feet out of water possibly attached to a sunken wreck. Last seen June 11. Reported sixteen times since Jan. 5.

Cape Fear Bar, N. by W. 6 miles: Upright spar in 8 fathoms, apparently attached to a sunken wreck. June 27.

Sunken Wreck Torpedoed.

The U. S. S. "Dolphin," Lieut. Buckingham, U. S. N., in command made an attempt on June 7 to blow up the sunken schooner "Robert Morgan," 12 miles E NE 1/2 E. from Winter Quarter Shoal Light ship. Her masts remain attached by their wire rigging and serve as spar buoys to mark the wreck.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 28 JUILLET 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

SAMEDI, 29 JUILLET 1893.

Rivière Rouge—C. E. SATTERLEE, à 5 P M
Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 27 JUILLET 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Stillwater, Galt, Livingston via Belize et Puerto Cortes.
Steamship fran Havre, Laporte, Anvers, via Havre.
Steamship ang John Bright, Foster, Bordeaux, via Norfolk, Va.

ARRIVÉS.

Steamship ang Lassell, Combes, Rio de Janeiro, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship norv Breiford, Ekeland, Bocas del Toro

BATEAUX A VAPEUR.

Lafourche, Cuarlet, Bayou Lafourche.
Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara

EXPORTATIONS

BORDEAUX—par steamship John Bright—136,000 boisseaux blé en grenier 8000 sacs à grain

HAVRE—par steamship Havre—3007 balles coton 5634 sacs graine coton 40,534 boisseaux blé en grenier......Pour Anvers—34,000 boisseaux blé en grenier 8960 sacs farine graine coton

Arrivages de produits.

BAYOU LAFOURCHE—par steamer Lafourche—457 barils sucre 15 sacs riz brut
BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—2 balles coton 2 sacs riz brut nouveau

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—8 sacs riz brut nouveau
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—47 barils mélasse
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—14 wagons blé
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—66 boucts tabac
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—6 wagons blé
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1 barils sucre 187 barils mélasse

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Sud, Higgins.........parti 22 juil
Steamship Knickerbocker, Halsey..part. 22 juil
Steamship Excelsior, Percy.........parti 19 juil

LIVERPOOL.
Steamship Engineer, Wood.........parti 22 juil
Steamship Inventor, Black.........parti 13 juil
Steamship Counsellor, ——.........parti 15 juil
Steamship Floridian, King.........parti 29 juin
Steamship Vesta, Brown.........parti 14 juin
Steamship Governor, Shaw.........parti 15 juin
Steamship Yucatan, Edwards.........parti 5 ju.

SWANSEA
Steamship Tynehead, ——.........parti 26 juin

RIO DE JANEIRO
Steamship Concordia, ——.........parti 16 juil
Steamship Lassell, Coombes.........parti 29 juin

HAMBOURG.
Steamship City, White.........parti 3 juil

MAURITIUS.
Navire Indian Empire Ballie.........parti 19 avril

SANTOS.
Barque Lucia, ——.........partie 10 juil
Barque Secola, Trindade.........partie 16 juin

FUNCHAL.
Steamship John Bright, ——.........parti 6 juil

SHIELDS, ANG.
Steamship City, Whyte.........parti 7 juil

TENERIFFE.
Steamship Wave, ——.........parti 13 juil

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.
Steamship Castlefield, Ching.........parti 14 juil
Steamship Thomas Turnbul, ——, .parti 12 juil

VERA CRUZ
Steamship Glendower, ——,.........parti 21 ju

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Mary Ellen Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,035—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John Kilroy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

28 juil—28—août 1 6

Succession de Nicholas Seibel et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,662—Division A—Attendu que Mme Caroline Seibel, femme d'Eugène F. Buhler, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Barbara Seibel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

25 juil—25 29 août 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de 17 mulets, 10 fonts (camions) et un lot de harnais.

Thomas Egan, Jr., vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 38,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 4 août 1893, aux heures ci-dessous désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au paturage de Max Ferran, avenue St-Charles entre le boulevard de l'Exposition et la rue Walnut—à 10 heures et demie A. M.—17 mulets.

2° A la presse à coton Louisiana, au coin des rues Race et Chippewa—à midi et demie P. M.—10 floats (camions) et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 juil—24 28 31—4 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de granit, marbre, statues, pierres tumulaires, Derricks, outils, meubles de bureau et d'atelier, coffre-fort, baux non expirés, etc.

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 38,305 — En vertu de deux ordres datés respectivement du 7 et du 18 juillet 1893, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 4 rue Nord Tonti.

1° Un grand lot de granit et de marbre finis et non finis, derricks—cordes—meubles d'atelier, outils de forgeron, machines pour travailler le granit, marteaux—meubles de bureau, coffre-fort, etc, le tout contenu dans le dit local.

Aussi un monument R. S. Granit et un lot de tablettes en marbre, etc., aux dépôts; les plans et les informations peuvent être obtenus à ce bureau.

Aussi Copings, etc., en marbre italien et de Géorgie, aux divers cimetières—plans quant à l'endroit où ceux-ci se trouvent sont à ce bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts et divers actions de stock.

Tous les articles ci-dessus, d'après un inventaire enregistré et qui peut être vu à ce bureau.

2° Le terme non expiré du bail du local No 4 Nord Tonti finissant le 30 septembre 1894, à raison de $21 par trimestre et le terme non expiré du bail du local No 6 Nord Tonti expirant le 30 septembre 1894, à raison de $18 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juil—22 25 28—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de Propriétés de valeur dans les Deuxième et Premier Districts.

Portant les numéros municipaux 138, 140, 142, 144 et 146 rue St-Pierre, Et 76, 78, 80 et 84 rue Dryades. Ainsi que 230 rue Gravier.

Donnant de bons revenus.

Toutes faciles à louer en tout temps à de bons prix.

Dans l'affaire de

A. Rochereau vs la Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 39 156.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations,** qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts désignés par les lettres A, B et C sur un plan d'Edgard Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1869, annexé à un inventaire, de la succession de Jacques N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893. Ces terrains mesurent comme suit:

Terrain A trente huit pieds 2 pouces et 6 lignes de façade rue St Pierre, sur une première profondeur du côté de la rue des Remparts, de quatre-vingt quinze pieds, deux pouces et quatre lignes; de là, il s'élargit de huit pouces et demi, et a une seconde profondeur de quatre-vingt dix-neuf pieds six pouces et six lignes; et de l'autre côté le plus proche de la rue Bourgogne une profondeur de cent quatre-vingt quatorze pieds, neuf pouces et deux lignes; et une largeur, à l'arrière de trente-huit pieds onze pouces et deux lignes. Ledit terrain A est formé du terrain cinq entier, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 20 octobre 1820, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire en date du 16 décembre 1820; et d'une partie du terrain No 4 sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 18 octobre 1821, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 24 octobre 1821.

Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par les numéros 144 et 146 rue St-Pierre.

Le terrain B mesure trente-deux pieds, sept pouces et sept lignes de façade rue St-Pierre, sur cent quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Ledit terrain B est formé du reste du terrain 4 dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, du 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 142 rue St-Pierre.

Le terrain C mesure trente-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de façade rue St-Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds sept pouces et six lignes, et est formé du terrain No 3 entier sur le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros 138 et 140 rue St Pierre, dont les terrains 3, 4 et 5 furent acquis par J. N. Lafargue, par achat à une vente du shérif dans l'affaire J. N. Lafargue vs. E. D. Marmiche, No 2,034 de la Cour civile de District, paroisse d'Orléans, ainsi qu'il appert du dit acte du shérif, en date du 6 juillet 1881, enregistré au bureau du greffier, livre d'actes 2, folio 129, et enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 516.

2° **Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Remparts, désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1859, annexé à un inventaire de la succession de J. N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893, et mesurant comme suit:

Le terrain A forme le coin des rues Gravier et Dryades et mesure quarante sept pieds de face rue Gravier; trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Perdido de trente-trois pieds trois pouces, de là les dits terrains s'élargissent de cinq pieds dix pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Perdido, et il le a une seconde profondeur de seize pieds deux pouces à l'arrière ou l'autre côté vers la rue des Remparts sur laquelle le dit terrain mesure quarante-cinq pieds six pouces et deux lignes. Les améliorations sont désignées par le numéro 76 rue Dryades.

Le terrain B mesure vingt-et-un pieds quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Gravier de trente-trois pieds trois pouces; de là le terrain se rétrécit de cinq pieds dix pouces; et de là une seconde profondeur de seize pieds deux pouces, et de l'autre côté vers la rue Perdido, le long d'une allée commune, deux pieds cinq pouces de largeur à l'usage des dits terrains B et C. Ledit terrain a une profondeur de trente-trois pieds; de là il s'élargit de deux pieds cinq pouces et a une profondeur additionnelle de dix-huit pieds à l'arrière, où il mesure seize pieds onze pouces et quatre lignes. Les améliorations sur ledit terrain sont désignées par le No 78 rue Dryades.

Le terrain C mesure quarante-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Dryades; quarante quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de la cour à l'arrière, sur une profondeur de cinquante quatre pieds deux pouces du côté de la rue Perdido; et cinquante-un pieds de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par les Nos 80 et 82 rue Dryades.

Le terrain D mesure vingt-trois pieds, 6 pouces de façade rue Gravier; vingt-sept pieds, un pouce de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent sept pieds, trois pouces et deux lignes, du côté de la rue Dryades; et cent-huit pieds, onze pouces et six lignes de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par le numéro 230 rue Gravier.

Ledit terrain A est formé de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain B de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain C de la partie inférieure des terrains 8 et 9 et de la partie supérieure d'une allée commune de quatre pieds; et le terrain D du terrain 10 en entier et de la partie inférieure de ladite allée commune.

Lesquels dits terrains 8, 9 et 10 furent acquis par J. N. Lafargue à une vente du shérif dans l'affaire de J. N. Lafargue vs E. G. Marmiche, No 10,889 de l'ancienne Sixième Cour de District, ainsi qu'il appert du titre du shérif en date du 19 août 1880, enregistré dans le bureau du greffier de la Cour Civile de District, registre 1, folio 64, et enregistré dans le C. O. B. K. 112, folio 593.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Hero vs. Fabiola Colliens et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893, dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le Second district de cette ville. carré d'ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880; ladite portion de terre commence à une distance de soixante seize pieds, huit pouces et six lignes du coin de la rue Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière, sur cent vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré; et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé; le tout conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.
Condition —Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le sixième district.

Mme Mary F. Tobin, veuve, vs James H. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,154.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville. (anciennement faubourg St-Joseph, paroisse Jefferson), d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 8 septembre 1864, dont une copie est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ex-notaire, le 22 janvier 1866), d'après lequel dit plan, le dit lot est désigné par le No 4 de l'ilet borné par les rues Peniston, Jersey, Laurel et Amélia, et mesure vingt neuf pieds deux pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent dix pieds, vingt-neuf pieds trois pouces et deux lignes de large dans le fond, toute mesure américaine.

Acquis par le détenteur par achat de D. B. H. Chaffe, d'après un acte pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 28 avril 1891. (Titre enregistré au bureau des Aliénations, Livre 135, folio 584.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28 juil—28—août 4 11 18 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée connue comme le No 16 de la rue Derbigny, entre les rues Canal et Gasquet.

Joseph Brandner vs Augustus Bernau.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,601—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 16, rue Derbigny, et tout ce qui y appartient; tous droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 25, borné par les rues Derbigny, Canal, Gasquet et Roman, désigné par le No 2 sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 1er mai 1840, et déposé pour qu'on s'y réfère, en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville; et désigné par le même numéro sur un plan ou devis de Louis H. Pilié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1881, annexé à e faisant partie d'un acte passé pardevant ledit notaire le 6 juillet 1892; ledit terrain mesure, d'après le plan sus-mentionné, vingt-cinq pieds de façade rue Derbigny, sur cent quarante-huit pieds sept pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur dans le Troisième District.

Veuve Penelope L. Stone vs Charles B. Slack.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,358—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 2 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, les voies, privilèges y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Louisa, Piété et Chartres. La dite portion de terre forme l'encoignure des rues Peters et Louisa, et mesure quatre-vingt-dix-huit pieds et onze pouces, plus ou moins de face à la dite rue Peters, sur cent trente-six pieds et six pouces, plus ou moins, de profondeur, et face à la rue Louisa.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—juillet 7 14 21 28—août 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Vente du Shérif pour effectuer un partage d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

John Maher vs. Mary Linden, femme de Jacob Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,854.—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 22 juin 1893 et signé le 28 juin 1893 et d'un ordre additionnel daté le 6 juillet 1893, les deux à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir

Quatre lots de terre avec améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 152 borné par les rues Peniston, Jersey (ou Annonciation), Général Taylor et Laurel, désignés comme lots 14, 15, 16 et 17, sur un plan du Faubourg St-Joseph, déposé dans les archives de feu James Graham, notaire public, comme plan No 140. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Nos 14, 15 et 16 chacun vingt-neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Annonciation (ou Jersey) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles; le lot No 17 forme l'encoignure des rues Annonciation (ou Jersey) et Peniston et mesure vingt-neuf pieds quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et une façade de cent dix pieds entre lignes parallèles à la rue Peniston.

Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la dite propriété et toutes les autres clauses de garantie nécessaires, l'acquéreur assumera au-dessus de son enchère les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1893, et assurera la propriété achetée pour un montant égal à la portion de crédit du prix d'achat et transfèrera la police d'assurance au vendeur.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—août 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Quatrième district, formant l'encoignure des rues Camp et Septième.

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Huitième et Magazine.

H. Charles Fourton vs P. A. Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,470.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant en quoique ce soit, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 154, borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Magazine; les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, sur un plan déposé au bureau de John F. Coffey, ex-notaire en cette ville, comme plan No 1 et mesure comme suit: le lot No 22 forme l'encoignure des rues Septième et Camp. Le lot No 21 mesure vingt-cinq pieds un pouce et une ligne de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent neuf pieds neuf pouces entre lignes parallèles, et vingt-cinq pieds cinq pouces et une ligne de large dans le fond.

Le lot No 22 mesure vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Camp, sur une profondeur et façade à la rue Septième de cent neuf pieds neuf pouces, la même profondeur sur la ligne de côté du lot 21 et vingt-cinq pieds cinq pouces et deux lignes de large dans le fond, le tout s'accordant au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28—août 4 11 16

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE,

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 39,567—Division A—Dans l'affaire de John H. Wilson demandant la monition.

A toutes les personnes qu'intéressent les présentes, Avis—

Attendu que John H. Wilson a, le 14me jour du mois d'avril 1893, acquis à une vente publique faite par William Nelson, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée: Wm R. Rutland, exécuteur testamentaire, contre Mme Emma L. Thomas, No 22,640 du dossier de la dite Première Cour de Cité, la propriété ci-après décrite, savoir:

La moitié indivise d'une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Génois, Télémaque Canal et Gasquet, mesurant trois cent-dix-neuf pieds, sept pouces, une ligne (319' 7", 1''') de façade rue Génois, sur cent trente huit pieds, huit pouces (138' 8") de profondeur et de façade sur chacune des rues Canal et Gasquet, sujette à tous les droits légaux incombant à F. A. Behan, en raison d'un transfert de ladite propriété audit J. A. Behan, enregistré au bureau des transferts livre 109, page 276.

Ladite propriété fut vendue dans l'affaire dont le numéro et le titre sont sus-mentionnés; vente à laquelle John H. Wilson est devenu l'acquéreur au prix et pour la somme de mil vingt cinq dollars ($1,025 00).

Et attendu que John H. Wilson s'est adressé à cette Cour pour une Monition ou annonce conformément aux Sections 2,370, 2,371, 2,372 et 2,373 de l'acte No 96 approuvé le 16 mars 1870, connu communément comme "Acte pour la révision des Statuts d'un caractère général".

Que l'on sache en conséquence que toutes les personnes ci-intéressées peuvent faire valoir un droit ou un titre ou une réclamation quelconque relativement à la propriété ci-dessus décrite, par suite d'une informalité dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel la vente ci-dessus a été faite, ou par suite d'une irrégularité ou d'une illégalité dans les estimations et les annonces ou de l'époque et de la mode de la vente, ou par suite de toute autre défectuosité existant dans le titre sont prévenues, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, d'alléguer, dans les trente jours qui suivront celui où la présente monition a paru pour la première fois dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en remplacement de Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en ce moment par congé.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juil—11 18 25—août 1 8 15

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,
AVEC UNE
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes, de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
73.....CHARTRES.....73